

Règlements du concours

Faites le plein d'énergie - Rendez-vous branché au travail

Équiterre

1. PÉRIODE DU CONCOURS

Le concours se termine le jour de l'événement à minuit.

2. MODE D'INSCRIPTION

L'inscription à ce concours se fait à partir de la page web de l'événement en cliquant sur le lien «inscrivez-vous» et en remplissant le formulaire d'inscription.

Les participants qui s'inscrivent aux essais routiers se voient automatiquement inscrits au concours.

Les participants qui se sont déjà inscrits au concours et qui participent aux essais routiers doublent leur chance de gagner.

3. ADMISSIBILITÉ

Aucun achat ou contrepartie n'est requis.

Le concours est réservé aux personnes âgées de plus de 21 ans, employés de l'organisation participante, résidant au Québec. Les employé(e)s d'Équiterre ainsi que les personnes domiciliées avec eux/elles ne sont pas admissibles au concours. Un maximum de deux inscriptions par personne est acceptée.

4. DÉSIGNATION ET ANNONCE DU GAGNANT

Le gagnant sera choisi par un tirage au sort effectué par l'équipe d'Équiterre. La date du tirage est affichée à la page web de l'événement.

Le tirage aura lieu dans les bureaux d'Équiterre à Montréal et situés au 50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340. Le gagnant sera avisé par courriel au courant de la semaine suivant le tirage.

Le nom du gagnant et sa photo pourront être dévoilés dans les publications d'Équiterre ou lors d'événements d'Équiterre, dans le site web et les médias sociaux de Montréal Auto Prix, de même que dans les publications internes de votre organisation.

Le gagnant sera informé de la façon dont il devra prendre possession de ses prix. Si les gagnants désignés n'ont pas donné de réponse dans les 15 jours qui suivent le tirage, Équiterre se réserve le droit de remettre le prix en jeu pour un prochain tirage.

5. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES PRIX À GAGNER

Chaque participant qui s'inscrit au concours court la chance de remporter l'ensemble de prix suivant:

- Un essai routier d'une semaine d'une Nissan Leaf usagée (2015 et plus), gracieuseté de **Montréal Auto Prix** (valeur d'environ 500 \$);
- Un moment de détente pour deux au spa AMERISPA (valeur de 250 \$);
- Une fin de semaine en formule prêt-à-camper en pleine nature dans l'un des établissements participants de la Sépaq (valeur de 250 \$).

6. CONDITIONS GÉNÉRALES

Le gagnant devra contacter Montréal Auto Prix - division hybride électrique, pour réserver son véhicule. Les coordonnées seront transmises par le membres de l'équipe d'Équiterre. Le moment du prêt et le modèle de véhicule prêté dépend de la disponibilité des stocks.

Le gagnant devra prendre possession de la voiture prêtée à la succursale Saint-Léonard Hybride Électrique (5600, Métropolitain Est, St-Léonard, Montréal) durant les heures d'ouverture de la succursale (<https://mtlautoprix.com/autos-hydride-electrique-montreal>).

Le gagnant doit signer la *Convention de responsabilité* de Montréal Auto Prix pour prendre possession du véhicule.

Le véhicule devra être rapporté après 7 jours maximum à la même succursale, avec une charge de batterie de plus de 75%.

Le gagnant s'engage à remplir le sondage de satisfaction après son essai d'une semaine.

Équiterre ne fait aucune garantie à l'égard des prix remportés. Aucune substitution n'est permise. Les prix ne sont ni remboursables, ni monnayables et doivent être acceptés tels quels.

La personne gagnante dégage Équiterre de toute responsabilité quant aux dommages qu'elles pourraient subir à la suite de la prise de possession de leurs prix et renonce à tout recours ou toute poursuite judiciaire contre Équiterre.

Si, de l'avis d'Équiterre, à sa discrétion exclusive, le concours ne peut se dérouler comme prévu, ou si l'administration, l'intégrité ou le bon fonctionnement du concours sont atteints, notamment en raison d'une défaillance du système informatique, Équiterre se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours.

La participation au concours «Faites le plein d'énergie» constitue l'acceptation des présents règlements.